

LEMANIQUES

Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

Homme et Nature en quête d'harmonie autour du Léman



Photo Fondation des Grangettes



Photo ASL

On ne marche pas sans vergogne sur les plates-bandes du Léman! Rivage et littoral naturels peuvent légitimement revendiquer le droit d'exister dans leur intégrité en vertu des multiples fonctions écologiques qui leur confèrent une attractivité particulière pour la flore et la faune.

Mais! Les rives ont aussi un devoir d'accueil – non discriminant – de tous ceux qui en convoitent les faveurs. Pourquoi en effet, oiseaux, rongeurs, poissons et écrevisses en useraient sans détours et l'homo sapiens en serait exclu ?

Dont acte: il y a, il **doit** y avoir de la place pour tout le monde à condition d'adopter un *modus vivendi* qui permette à l'Homme et à la Nature de vivre en harmonie.

C'est ce à quoi s'attache la CIPEL qui, en concertation avec tous les acteurs concernés, compte bien trouver les moyens de concilier tout ce petit monde l'inconciliable... A savoir cadrer la manie de l'Homme de vouloir tout chambouler pour satisfaire aux caprices de son génie de telle façon que soient épargnées les fonctions vitales que les rives naturelles du Léman peuvent encore assurer.

Raphaëlle Juge

Sauvegarde des rives lémaniques, les enjeux!

Audrey Klein, Stéphanie Mercier, Magali Condamines – CIPEL

Les rives du Léman offrent un cadre de vie et des activités de loisirs très appréciés des résidents et des touristes, toujours plus nombreux dans le bassin lémanique. Une large part de la population souhaiterait toutefois que cet accès soit amélioré. Pour le bien-être de la population, mais aussi pour l'économie locale, la région se doit aujourd'hui d'offrir des activités variées basées sur des espaces suffisamment étendus pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, ce d'autant plus que le bon état sanitaire des eaux du lac autorise pleinement la pratique de ces activités. La jouissance de telles opportunités n'est toutefois pas sans conséquences sur les rives du lac, déjà fortement mises à mal par une urbanisation croissante. En effet, la construction d'infrastructures permettant la pratique des activités nautiques accroît l'artificialisation des rives au détriment des milieux naturels ainsi potentiellement menacés dans leur intégrité et leur équilibre écologique. Parmi les objectifs de son plan d'action 2011-2020, la CIPEL souhaite maintenir ou restaurer la qualité de l'eau et des milieux naturels en vue de permettre la pratique des activités de loisirs dans des conditions optimales. Mais pour que celles-ci puissent se développer sans porter gravement préjudice aux milieux naturels, une réflexion sur leur conciliation doit être engagée à l'échelle du lac. Une démarche qu'a entreprise la CIPEL en 2015. Petit tour d'horizon des enjeux et des pistes de conciliation possibles.

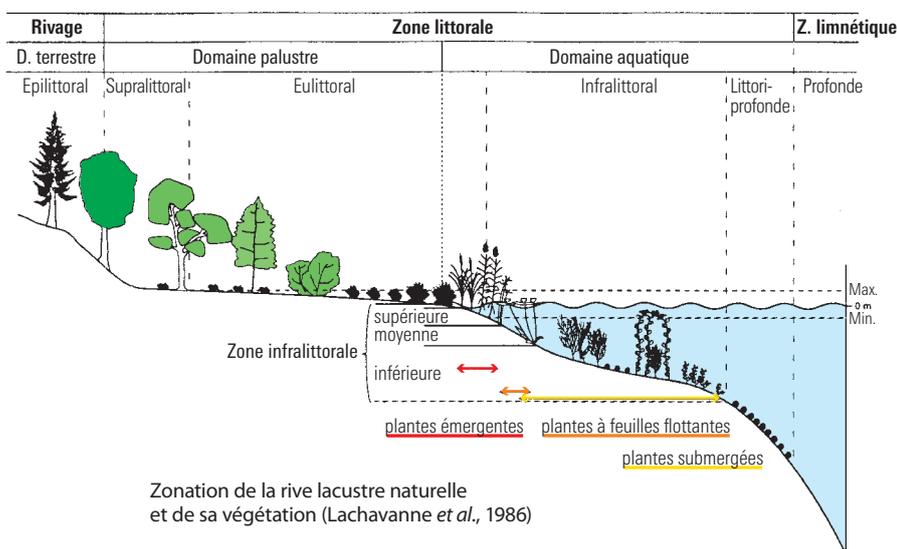
Entre terre et lac, les rives, milieux riches mais fragiles

Les rives, des rôles écologiques complexes pour la flore et la faune

Les rives lacustres abritent des milieux riches en faune et flore terrestres, amphibie et aquatique. Elles sont un lieu d'habitat et de vie pour ces espèces. Les interconnexions entre les différents milieux sont importantes; des modifications dans l'un de ces milieux se répercutent alors sur les autres, que ce soit pour la faune ou la flore.

Les rives jouent notamment un rôle considérable pour la nidification de certains oiseaux. À l'échelle européenne, le Léman est une escale majeure pour les espèces migratrices. En France, il est répertorié comme la deuxième zone d'hivernage pour les oiseaux d'eau dans le pays.

La zone littorale, dans sa partie aquatique, présente aussi un intérêt privilégié pour certains oiseaux aquatiques mais surtout pour de nombreux poissons et invertébrés (crustacés, mollusques, vers et autres espèces vivant sur les fonds) qui y trouvent des milieux propices pour se reproduire, se nourrir et se réfugier, par exemple dans les herbiers.



Des milieux sensibles à préserver

De nombreux sites autour du Léman sont dits « sensibles ». Même s'il n'existe pas une seule définition de ce terme, retenons que ces milieux ont notamment besoin :

- d'espace, pour que la faune et la flore puissent se développer en toute quiétude suffisamment loin des constructions et des pollutions ou dérangements que celles-ci engendrent;
- d'interconnexion, pour assurer les liens entre les différents milieux naturels, dépendants les uns des autres, notamment en matière de chaînes alimentaires;
- de tranquillité, car la présence humaine est perçue comme un dérangement par certaines espèces, que ce soit par les bruits qu'elle engendre ou par le piétinement du sol. Elle peut aussi modifier le comportement de certains animaux et les effrayer, jusqu'à mettre en péril la nidification et la reproduction.

Un état des lieux des rives du Léman

Aujourd'hui, un peu plus d'un quart des rives du Léman (26%) sont naturelles, composées de plages, de grèves caillouteuses, ou encore de forêts. Parmi elles, 3% sont des milieux particulièrement riches en biodiversité : les embouchures de cours d'eau et les roselières.

On trouve ensuite 13% de rives semi-naturelles, composées de champs, de cultures, de bandes herbeuses, etc. Finalement 61%



Photo SÉCOE

Herbier sous-lacustre et moules zébrées



de rives sont artificialisées, avec des constructions telles que des routes ou des maisons, mais aussi des murs et des enrochements.

Un réseau de sites naturels a été mis en évidence par la CIPEL en 2006: **le réseau écologique lémanique (REL)**. 61 sites à potentiel biologique élevé ont été identifiés, des milieux riches qu'il convient de préserver intacts ou dont il faut renforcer la valeur par des mesures de renaturation. Parmi eux, 4 sites majeurs ont été répertoriés: les Grangettes, à l'embouchure du Rhône (Vaud), le delta de la Dranse (Haute-Savoie), le Golfe de Coudrée (Haute-Savoie) et la Pointe-à-la-Bise (Genève). Ces sites majeurs offrent des milieux d'une grande qualité pour le développement d'une faune et d'une flore stables et diversifiées.

Des activités et infrastructures nautiques, un atout pour la région

L'amélioration de la qualité des eaux du Léman a sans conteste eu une influence majeure sur le développement des activités nautiques et l'on peut se réjouir aujourd'hui de voir que la population s'est réapproprié le lac et ses abords, que ce soit pour s'y baigner, pêcher, plonger, se promener ou pratiquer toute autre activité sportive.

Les rives du lac jouent des rôles socio-économiques importants pour les riverains. Les activités nautiques qui y sont liées sont des sources de revenus non négligeables, notamment pour le tourisme, les clubs de sport, les chantiers navals ou les

compagnies de transport. Elles nécessitent toutefois des infrastructures plus ou moins importantes sur la rive et sur l'eau: quais, bâtiments, ports, pontons, bouées, plages, etc.

Le Léman et son rivage jouent également un rôle majeur dans le paysage local. Emblèmes du territoire, ils créent un sentiment d'appartenance à la région au sein de la population.



Grèbe huppé

Les vocations multiples du Léman et son rivage chères à la population

La **baignade** est sans conteste la première activité aquatique pratiquée depuis des décennies sur les bords du lac. Plus de 120 plages offrent des espaces de détente sur le pourtour du Léman.

Certains usagers préfèrent les plages plutôt «intimes», situées dans un cadre naturel. Des plages ayant récemment bénéficié de travaux de renaturation (Préverenges, Vaud) ou nouvellement créées (Neuvecelle-Maxilly, Haute-Savoie) sont prises d'assaut.

D'autres amateurs de plaisirs nautiques se tournent vers des plages offrant des infrastructures, telles que restaurants, sanitaires, aires de jeux, plongeoirs, rampe d'accès, etc.

La diversification de l'offre en sports nautiques praticables depuis une plage (planche à voile, kite-surf, stand up paddle, canoë, etc.) accroît d'autant le besoin en espaces riverains accessibles.

La **pêche de loisir** est également une activité très présente sur le Léman qui ne compte pas moins de 8'800 pêcheurs amateurs français et suisses!

Les activités nautiques nécessitant l'utilisation d'engins motorisés ou non se sont développées sur les rives du lac, pour le plus grand plaisir de la population et des touristes.

Les **activités nécessitant un engin motorisé** comme le ski nautique, le wakeboard, le wakesurf, ou encore le jet-ski, sont pratiquées au départ d'environ 20% des ports ou plages lémaniques. Souvent incompatibles avec la baignade ou la pêche professionnelle, un partage de l'espace a été nécessaire afin de définir des aires précises autorisant la pratique de ces sports, sans que cela porte préjudice aux autres usages.

La CIPEL c'est...

... un organisme franco-suisse chargé depuis 1963 de veiller sur la santé du Léman et des eaux du bassin versant. La CIPEL contribue à la coordination de la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant lémanique, soit entre la France et la Suisse et plus particulièrement entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Vaud, du Valais et de Genève. Elle suggère ou fait effectuer les recherches nécessaires pour déterminer la nature, l'importance et l'origine des pollutions et émet des recommandations à l'intention des gouvernements français et suisse **(plus d'informations sur www.cipel.org)**.

Photo Magali Facchini

Photo Stéphanie Mercier



Concernant le Jet-ski, hormis des événements ponctuels et soumis à des autorisations spécifiques, sa pratique n'est pas autorisée en Suisse. En France, la pratique du jet-ski à propulsion électrique est autorisée depuis 2014 dans un cadre strictement limité dans le temps et dans l'espace.

Quant aux activités non motorisées, très prisées (planche à voile, plongée, aviron, pédalo...), les amateurs peuvent les exercer depuis environ 70% des ports et plages du Léman.

La **navigation de plaisance** tient un rôle majeur dans les activités nautiques de la région. Les infrastructures nécessaires, que ce soit à terre ou sur l'eau, sont des éléments centraux dans les questionnements liés à l'aménagement des rives; ceci vaut pour toutes les infrastructures, des plus grandes (ports, digues, bâtiments sur les rives, quais...) aux plus petites (pontons, bouées...).

Le Léman compte quelque 90 ports sur l'ensemble de ses rives (ports publics et principaux ports privés pris en considération), offrant plus de 16 000 places à flot, auxquelles s'ajoutent près de 1500 places à terre (voir LEMANQUES n° 95).

L'**événementiel** est une des activités les plus dynamiques et les plus répandues sur le rivage lémanique. Ces activités se distinguent généralement par leur grande fréquentation populaire et touristique.

Citons quelques événements nautiques majeurs incontournables qui ont lieu chaque année comme le Bol d'or (régate), le tour du lac en aviron, la traversée à la nage, l'X de Sciez (régate), la fête de la pêche et du Léman, le concours international de pêche amateur, la Fête Internationale de Sauvetage, les parades navales de la CGN, ...

Des événements plus locaux tout aussi attractifs comme le GVA wake surf Tour (Genève) pour le wakeboard ou l'Alpine Lakes Tour (Sciez, Montreux, Genève) pour le stand-up-paddle, attirent la population, désireuse de nouvelles activités! Enfin, n'oublions pas de grands événements festifs comme les Fêtes

Photo A. Klein



de Genève, la Lake parade (Genève), le Montreux Jazz festival, le Caribana festival (Nyon-Coppet) ou encore le Montjoux festival (Thonon-les-Bains), pour les amateurs de musique!

Transports et croisières. Avec plus de 2 millions de passagers, toutes courses confondues (services réguliers, croisières à thème, croisières privées), et plus de 500 000 km parcourus sur le lac, la CGN (Compagnie Générale de Navigation) est la compagnie la plus importante sur le Léman.

En outre, dans le but de favoriser la mobilité douce sur le Léman, des bateaux solaires sont utilisés pour des visites guidées de la réserve des Grangettes (Noville, canton de Vaud), pour la visite du Pré-Curieux (Evian-les-Bains, Haute-Savoie) ou encore pour accéder au Domaine de Rovorée – la Châtaignière depuis Yvoire (Haute-Savoie).

Tourisme hôtelier. Depuis les années 1830, le tourisme hôtelier s'est rapidement développé sur le rivage lémanique. Restaurants et hôtels quasi « pieds dans l'eau » abondent autour du lac dont les parcs, souvent charmants au demeurant, sont protégés de l'érosion des rives par des aménagements (remblais, murets) concédant rarement quelques dizaines de centimètres de grève...

A noter qu'il en est parfois de même pour les propriétés privées riveraines acquises aussi pour la plupart au temps où la nature et la qualité des eaux ne constituaient pas des enjeux. L'espace riverain du Léman n'étant pas illimité, on comprend



que les différents usages côtoient de près les milieux naturels. Aujourd'hui, près de 60% des rives sont concernés par la présence d'activités humaines. Pour garantir à la fois des rives toujours attractives et une nature bien préservée, les activités doivent se développer dans le respect des milieux naturels, des espaces d'ailleurs également très appréciés pour des activités de détente (promenade, baignade, observation, ...).

Or la demande en activités de la part de la population résidente ou touristique est en constante augmentation, ce qui va de pair avec la démographie croissante de la région lémanique. Dans un contexte d'urbanisation côtière déjà très forte, ces activités demandent encore davantage d'aménagements et d'infrastructures qui ont plus ou moins d'emprise sur le rivage et la zone littorale en altérant les groupements végétaux des rives lacustres et/ou en perturbant leurs fonctions écologiques.

Pour sauvegarder la nature qui subsiste au bord du Léman tout en encourageant la pratique d'activités nautiques, il est nécessaire de s'interroger sur leur conciliation, une démarche initiée par la CIPEL en 2015.

Conciliation entre activités nautiques lémaniques et protection des milieux naturels

Une vision à l'échelle du Léman encore absente...

Les rives du Léman offrent un cadre d'exception aux activités nautiques de loisirs mais la pression subie par les milieux naturels impose une réflexion : quelle conciliation peut être envisagée pour répondre à la demande de la population qui souhaite profiter du lac, de son lac, tout en préservant les fonctions écologiques et la biodiversité dans la zone littorale et sur le rivage, que ces milieux soient entièrement ou partiellement naturels ?

Depuis une dizaine d'années, la CIPEL focalise progressivement son attention sur la préservation du rivage lémanique. En 2006, elle fait le constat que plus de 60% des rives sont artificialisées mais qu'un quart du rivage présente encore un potentiel intéressant pour la nature. Pourtant, plusieurs sites naturels d'importance ne font pas l'objet de mesures de protection réglementaires particulières.

En 2012, un état des lieux des activités et infrastructures nautiques est posé et met en évidence des conflits d'intérêt potentiels avec les milieux riverains plus ou moins naturels. Ce diagnostic doit cependant être encore affiné afin de mieux cerner les zones d'intérêt biologique pouvant être « menacées » par le développement des espaces de loisirs.

Partant de ce constat, et parce qu'aucune vision globale n'existe pour la planification et la gestion des activités nautiques à l'échelle du Léman, la Commission s'est donné pour mandat d'inciter la Suisse et la France à engager une réflexion partagée sur ce thème pour une meilleure conciliation entre les différentes affectations des rives.

Celle-ci est rendue complexe par les différentes dimensions qu'elle englobe. Il s'agit en effet non seulement de se questionner sur les pratiques à adopter pour une meilleure prise en compte de l'environnement, mais aussi sur la manière dont les activités et infrastructures doivent être planifiées, et à quelle échelle, afin qu'elles soient les plus respectueuses des fonctions vitales assurées par les milieux riverains pour le maintien d'une flore et d'une faune diversifiées.

Un colloque pour initier une réflexion à large échelle

La première étape du processus a été l'organisation d'un colloque, qui s'est tenu le 18 juin 2015 à Lausanne, et qui a réuni 105 personnes de France et de Suisse : élus, administrations, associations de protection de l'environnement, gestionnaires de ports, aménageurs, et autres associations d'usagers.

Ouverte par les hautes autorités politiques régionales qui ont relayé leur intérêt de voir émerger une réflexion partagée, la journée a laissé une large part aux échanges.

Le débat autour de la question « **Quels usages pour le Léman demain ?** » a permis de faire ressortir le besoin d'affiner le diagnostic en termes de capacités d'accueil du lac, tant du point de vue environnemental que du point de vue du développement socio-économique des activités nautiques. Quant à la question « **Quelle gouvernance pour le Léman demain ?** », la réflexion qu'elle a suscitée fait état de la richesse des coopérations déjà existantes sur d'autres territoires que celui du Léman, notamment pour une conciliation entre environnement d'une



part, activités et infrastructures nautiques d'autre part. Sur notre territoire, si de bonnes dynamiques existent dans le domaine de l'eau, les échanges ont mis en évidence le manque actuel de coordination entre les acteurs sur cette thématique émergente. La majorité des avis émis lors du colloque a souligné la nécessité d'agir à court terme, mais de manière itérative, dans un processus qui inclut les Etats certes, mais également les élus locaux, les usagers et les ONG.

En permettant l'expression de nombreux points de vues, suggestions ou regrets, y compris sur des sujets peut-être moins attendus, ce colloque d'ouverture a rempli sa fonction. Les discussions ont mis en évidence un point commun entre les attentes des participants : **un souhait pour des échanges approfondis entre toutes les catégories d'acteurs, à l'échelle franco-suisse!**

Une suite au colloque ?

Après avoir posé les premières bases d'un dialogue franco-suisse sur la coordination qu'il y a lieu d'instaurer entre les impératifs de protection de l'environnement et les besoins en espaces et structures de loisirs riverains, la CIPEL recommande à la Suisse et la France de poursuivre la mise en réseau des diverses parties prenantes et de renforcer ce dialogue en y associant les collectivités, les usagers et les ONG. Pour cela, elle reconnaît comme prioritaire :

- de mettre en réseau les acteurs concernés, ce qui implique également de mieux les connaître ;
- d'approfondir collectivement les connaissances sur les enjeux concernant les enjeux environnementaux et socio-économiques des activités et infrastructures nautiques sur le Léman et ses rives.

Ces recommandations ont été relayées début 2016 à l'ensemble des communes riveraines. Pour y donner suite, et pour poursuivre le dialogue entre ces acteurs, la CIPEL souhaite maintenant les réunir pour des ateliers d'échange en 2016.

Références

Documents CIPEL, www.cipel.org/themes/activites-nautiques

Synthèse du colloque du 18 juin 2015

État des lieux préparatoire au colloque du 18 juin 2015

Étude de réflexion sur les activités et infrastructures de loisirs et de détente sur les rives du Léman (2012)

Étude des rives du Léman et de leur potentiel de renaturation (mise en évidence d'un réseau écologique lémanique - REL) (2006)

Nouvelles de l'ASL

Suzanne Mader-Feigenwinter

ad'eau Programme 2016

Le programme « ad'eau » propose un choix d'activités pédagogiques variées pour mieux connaître le Léman et sa biodiversité en abordant de façon ludique des thèmes liés à la préservation de la ressource « eau » et à la gestion durable des milieux aquatiques.

Les camps d'été

Camp sur l'eau EAU'tour du Léman

Un camp résidentiel sur le lac à bord d'une barque latine à voile du XIX^e siècle qui permet aux enfants de s'initier à la voile et de partager la vie à bord tout en découvrant les richesses du Léman. Une expérience inoubliable.

- *Camp résidentiel*: du 18 au 23 juillet, de 10 à 13 ans. CHF 550.–
Inscriptions: ASL, www.asleman.org/jeunesse



Spécialement aménagée pour emmener des enfants en croisière, « la Demoiselle » offre un cadre de vie hors du commun.

Camp à la journée « Les aventuriers du Léman »

Pour devenir un expert du lac au travers de multiples activités lacustres. Initiation à la plongée, observation au cœur de la nature à pied ou en kayak, découverte du monde invisible, balade en Stand Up Paddle, tels sont les ingrédients qui font de ce camp une semaine pleine de rebondissements.

- *Camp à la journée*: du 25 au 29 juillet, de 10 à 15 ans
CHF 250.–, repas de midi compris.

Inscriptions: www.ge.ch/loisirs_jeunes/camps.asp

Passeports vacances

En collaboration avec les passeports vacances de plusieurs villes et cantons, l'ASL propose des journées sur le thème « Le monde vivant du Léman ».

- *Lausanne*: 12 juillet et 16 août, www.apvrl.ch
- *Vevey*: 15 juillet et 9 août, www.passeportvacances.ch
- *Genève*: 5 et 20 juillet, www.ge.ch/loisirs_jeunes

Gratuité des activités possible

L'ASL est soutenue depuis 2014 par la Fondation Gandur pour la Jeunesse. Grâce à son aide financière, les activités « ad'eau » peuvent être proposées gratuitement aux familles traversant des situations financières difficiles et aux organismes prenant en charge des jeunes issus de milieux défavorisés. Pour les modalités d'obtention de la gratuité des animations: asl@asleman.org ou tél. +41 22 736 86 20

Au cours de l'année

Fête ton anniversaire avec l'ASL

Viens fêter ton anniversaire au bord du lac et dans nos locaux. Nous t'accueillons, tes amis et toi, durant 3 heures avec des jeux sur l'eau et le lac ainsi que de nombreuses surprises!

Participants: 12 personnes maximum, dès CHF 240.–

Découverte du Léman en s'initiant à un sport aquatique

Un concept original pour les structures prenant en charge des enfants pendant les congés: des journées alliant initiation à des sports aquatiques (Stand Up Paddle, plongée, kayak) et ateliers d'observation du monde vivant du Léman.

- *Journée ou demi-journée* pour des groupes d'enfants de 8 à 15 ans, les mercredis, jeudis et vendredis, du 29 juin au 26 août
- *Inscriptions*: ASL, tél. +41 22 736 86 20

Animations pour les écoles

Validés par le Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève, les ateliers sont spécialement conçus pour les élèves du deuxième cycle, de la 5^e à la 8^e (8-12 ans). Ils permettent:

- de faire prendre conscience aux élèves de l'importance du lac Léman tant d'un point de vue écologique que sociétal et économique,
- de les sensibiliser aux enjeux de la protection de l'environnement et plus particulièrement au rôle central de la ressource « eau » par une approche développement durable.

3 formules sont proposées: en classe, au bord du lac et en mode « course d'école ».



A travers les ateliers proposés, les enfants découvrent le lac Léman, lien entre la Nature et l'Homme.



Cette année encore l'affiche Net'Léman a été réalisée avec humour par le dessinateur Buche.

Depuis 2005, Net'Léman fédère à chaque édition près de 1000 participants pour un grand nettoyage tout autour du lac. Pour la 8^e édition, un nouveau programme a été mis sur pied par l'ASL qui a déjà co-organisé la 7^e édition et est désormais organisatrice de l'événement.

Net'Léman une action citoyenne

La grande journée Net'Léman est une action qui réunit plongeurs, paddleurs et bénévoles à terre de tous âges et horizons dans le but de préserver la beauté et la santé du Léman. Une fois le nettoyage effectué, un décompte précis des déchets récupérés sur chaque secteur est réalisé, ceci afin d'identifier leur catégorie, source potentielle, quantité, etc. Les déchets sont ensuite triés par les participants les plus courageux avant d'être évacués et si possible recyclés par les services de voirie. Le nettoyage aura lieu :

- **Le samedi 21 mai** à Evian, le Bouveret, Villeneuve, Montreux, Vevey, Pully, Lutry, Saint-Prex, Rolle, Cologny-lac
- **Le dimanche 22 mai** à Genève-Eaux-Vives, Bellevue-Chambésy, Bourg-en-Lavaux
- Inscriptions sur www.netleman.ch

Des activités pour tous

Afin de sensibiliser et induire des changements de comportements dans nos habitudes de consommation, des animations sont proposées sur certains sites :

- **Genève Jardin Anglais** les samedi 21 et dimanche 22 mai « Village Net'Léman » avec le service Agenda 21 – Ville de Genève (« Appliquer le développement durable au quotidien »), la FRC Genève (Café Réparation), la Voirie de Genève (gestion du tri et recyclage au quotidien), Oceaneye (pollution plastique dans les océans), Tricrochet (atelier de bricolage avec sacs plastiques), Les Recyclowns (animations burlesques), Cosedec (jeu de Kim, sauve qui pêche...), et 0 Waste Swiss (jeu des bonnes pratiques) et d'autres animations en cours d'élaboration.
- Et sur les autres sites, nombreuses animations (voir détails sur www.netleman.ch)

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

En plus des bénévoles qui œuvrent pour le nettoyage, nous avons besoin d'aide pour coordonner les activités de ce fantastique week-end. Nous recherchons des **coordonnateurs de secteur et des animateurs de stands**.

Vous avez un peu de temps pour nous aider à organiser ce grand événement ?

Appelez-nous au **+41 22 736 86 20**
ou par mail asl@asleman.org

Fête de la Nature (20 au 22 mai)

Net'Léman a choisi à dessein d'avoir lieu pendant les dates de la Fête de la Nature qui propose par le biais des associations et collectivités de nombreuses activités nature dans toute la Suisse romande. Une occasion de s'inscrire dans cette belle manifestation qui met la biodiversité au cœur de sa thématique. Plus d'infos sur fetedelanature.ch



Partenariat avec le Caribana Festival (1^{er} au 5 juin)

Net'Léman sera cette année l'invitée du Caribana Festival qui a lieu à Crans-près-Céligny. La manifestation est consciente de l'impact que peut avoir une telle fête sur son environnement et met un point d'honneur à le minimiser au maximum. Le Caribana s'engage depuis plusieurs années déjà à améliorer sa gestion des déchets, de l'eau et de l'électricité de façon écologique, à ménager le sol sur le site du Festival, à promouvoir la mobilité douce et à sensibiliser les festivaliers au développement durable. Dès lors, l'ASL sera présente pendant le festival avec plusieurs actions de sensibilisation autour des déchets et de la préservation du Léman. Plus d'infos sur www.caribana-festival.ch



Une fois ramassés, les déchets sont triés par les bénévoles.

Journée Ramsar

Comme chaque année, l'ASL a participé à la Journée mondiale des zones humides le 27 janvier au Muséum d'histoire naturelle de Genève. De nombreux enfants ont été initiés à la pêche « durable » grâce à un jeu les familiarisant avec les règles qui permettent de pêcher sans porter atteinte durablement à la ressource.

Repas des bénévoles et partenaires

Notre traditionnel repas de remerciements a eu lieu le jeudi 28 janvier à la Buvette des Bains des Pâquis. L'occasion de remercier celles et ceux qui nous aident bénévolement et nous donnent leur appui pour atteindre nos objectifs. Un moment hors du temps pour échanger et discuter avec vue sur le lac. Un grand merci à la Buvette des Bains des Pâquis pour son sympathique accueil légendaire, les facilités accordées et sa délicieuse féra à la sauce noisette, un vrai régal...



Ambiance conviviale parmi les bénévoles de l'ASL

Festival du Film Vert

Dans le cadre du Festival du Film Vert, le documentaire **Un besoin pressant** d'Alexandre Mayenfisch a été diffusé au public le mardi 15 mars à Meyrin. Ce film retrace l'évolution de la prise de conscience dès le tournant des années soixante des impacts de notre société sur notre environnement et plus spécialement sur l'eau. Notre président, Jean-Bernard Lachavanne, qui intervient à plusieurs reprises dans le documentaire, a participé à cette projection et à la discussion qui a suivi.

A vos agendas

Salon du Livre Palexpo Genève (27 avril)

L'ASL sera présente sur le stand de la Salamandre pour proposer aux enfants un atelier « Monde vivant du Léman » avec découverte du plancton grâce aux microscopes et explication de la chaîne alimentaire lacustre.

Les journées Eau de Genève SIG (7 et 8 mai)

Lors du marathon de Genève, SIG dressera, comme chaque année, une grande tente au Jardin Anglais pour accueillir les journées « Eau de Genève ». L'ASL sera présente pour proposer au public des animations sur le thème de la préservation de l'eau.

JOURNAL TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LÉMAN (ASL)

Responsable de la Rédaction

Raphaëlle Juge Tél. +41 79 336 87 37
Courriel raphaelle.juge@genevedurable.ch

Secrétariat général Suzanne Mader • Rue des Cordiers 2
CH-1207 Genève • Tél. +41 22 736 86 20 • Fax +41 22 736 86 82
www.asleman.org • asl@asleman.org

Adhésion à l'ASL et dons CCP 12-15316-0

Tirage 8500 exemplaires (papier FSC)

Impression Imprimerie des Bergues SA, Carouge

Fool Moon SUP Classic (2 et 3 juillet)

La 3^e édition de La Fool Moon Sup classic se déroulera à Crans-près-Céligny. Un week-end dédié au Stand Up Paddle, avec des initiations, des courses pour petits et grands, des concerts et un dancefloor! Une collecte de fonds au travers de kilomètres sponsorisés sera réalisée en faveur de l'ASL qui sera présente avec un stand et des animations.

36^e assemblée générale de l'ASL

- **Judi 9 juin à Genève**
- aux Berges de Vessy (bords de l'Arve)
- 18h30: visite de l'ancienne usine de pompage créée en 1867 et des bâtiments attenants
- 19h30: AG – 20h30 buffet
- Inscription obligatoire pour la visite (places limitées)
- Pour les détails de la soirée, consultez notre site internet : **www.asleman.org**



Photo BergesdeVessy.ch